

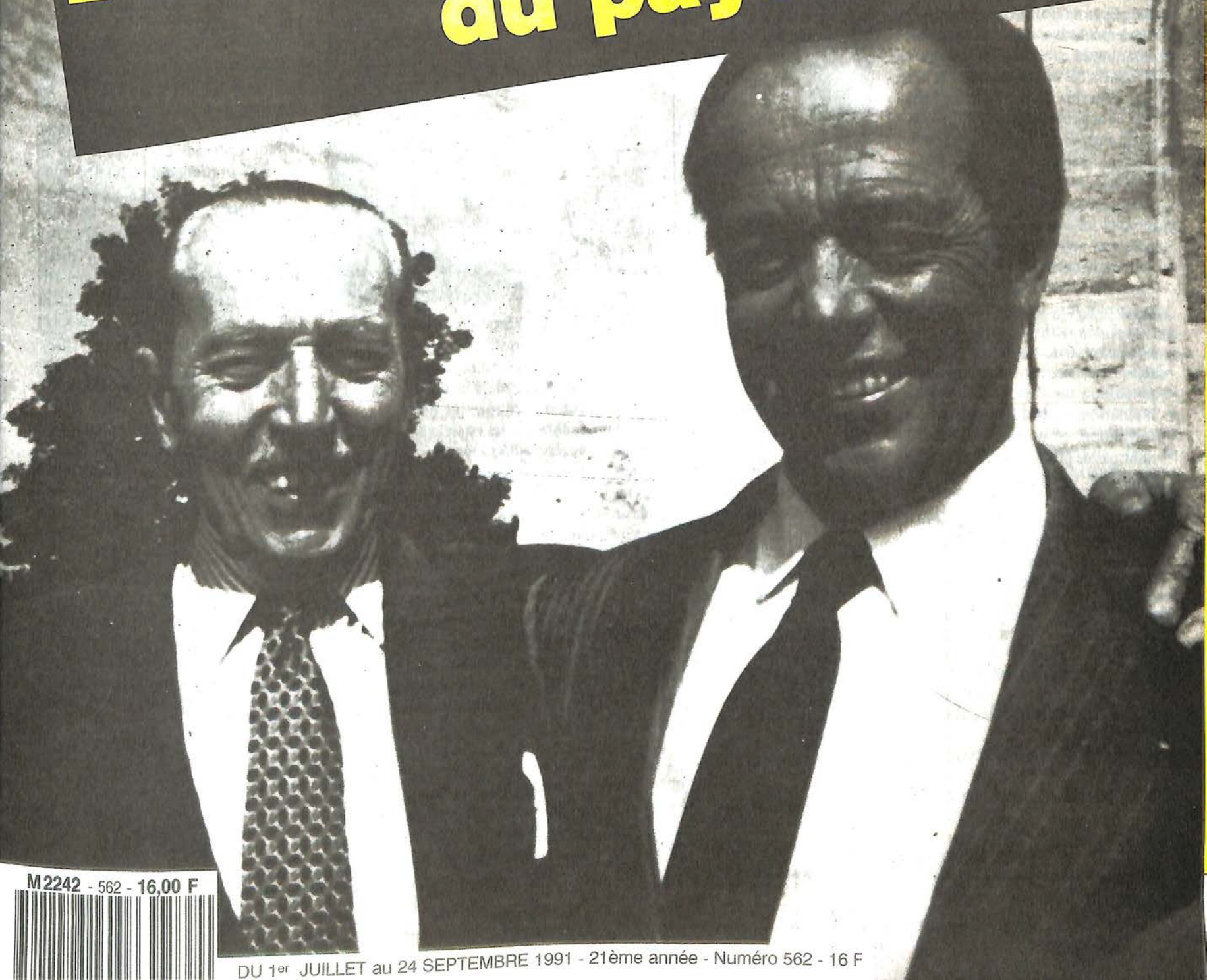
royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

numéro
spécial-été

**Des princes au service
du pays**



M2242 - 562 - 16,00 F



DU 1^{er} JUILLET au 24 SEPTEMBRE 1991 - 21^{ème} année - Numéro 562 - 16 F

Le jeu de la France

Dans un monde marqué par l'extrême concentration de la force et la marginalisation accélérée des faibles et des demi-faibles, l'épuisement des grands idéaux nous rend plus vulnérables.



Unis jouent sur tous les tableaux : la Banque Mondiale forme les nouvelles élites politiques qui gère les économies hier en Amérique latine, aujourd'hui en Afrique et déjà à l'Est. Les émigrés, slaves ou latinos, inspirent la classe politique dans leurs pays d'origine libérés des dictatures. Les quelques intellectuels démocrates et laïques de culture française pèsent peu face aux fils de popes ou de chefs, diplômés d'Harvard. Comment n'apparaîtrions-nous pas timorés ou entremetteurs appliqués à concilier les inconciliables lorsque le vent de la démocratie vient à souffler sur notre pré carré francophone, africain, maghrébin, voire roumain ?

Puissance nucléaire, industrielle et financière, comment ne serions-nous pas isolés face à l'attraction quasi-invincible que ressentent les ex-pays de l'est pour l'OTAN, les Arabes modérés pour la coalition anti-Saddam, les Mexicains et les Canadiens pour la zone de co-prospérité nord-américaine du Yukon ou

Yukatan ? Sans nous, en dehors ou en dépit de nous, les Anglais en profitent pour imposer à l'Europe leur modèle de « force de réaction rapide » qui continue après plus de vingt ans de faire ses preuves en Irlande du Nord : après tout, le pasteur Paisley, un papiste de Londonderry, un oustachi, un frère morave ou un uniate, quelle différence ? On n'attend plus que l'extension de la dite force hors zone OTAN sur le modèle des Falkland (Malouines) !

L'ironie, l'usage du veto, et les souvenirs d'école ne font certes pas une politique. La politique de la France, qui se décide à Paris, a une autre ambition que celle de faire des variations autour d'un thème imposé, de dessiner des copies non conformes ou de post-synchroniser des scénarios étrangers. Notre pays possède en lui-même la ressource d'une autre politique, non contradictoire mais complémentaire, non solitaire en danseuse mais nécessaire à l'harmonie générale. Le monde qui tourne a

besoin d'un axe. Livré à lui-même, il risque la camisole de force. Les peuples libérés aspirent à dévorer la vie mais ont besoin de ré-assurance. La France peut être ce « point-repos » dont parle le poète T.S. Eliot qui n'est pas fixité mais où la danse se concentre, qui n'est pas mouvement de ou vers, transition d'un monde où nous étions quelque chose à un monde où nous ne serions qu'une partie d'un tout, mais qui se place d'emblée dans le nouveau, l'au-delà du déclin, qui n'est pas dans le court terme où nous sommes en attente, mais se situe dans la longue durée où à cause même de notre révolution, qui ne fut d'aucune utilité à l'Est en 1989 mais à travers elle, après deux-cents ans, nous incarnons l'équilibre, l'unité de la plus longue histoire, laquelle vaut certainement pour tous les peuples historiques qui refont surface soudainement sinon après deux cents ans, mais après soixante-dix (en URSS), quarante-cinq (Europe centrale), trente (en Afrique), peut-être cinq cents ans (l'Amérique latine) !

Aux vieilles nations, nous devons réapprendre les règles du droit public international donc nous fûmes les codificateurs, aux jeunes démocraties les principes d'organisation sociale.

A condition que, nous Français, nous sachions réapprendre le monde à ses nouvelles élites qui ne sont pas à notre image, en sont parfois très éloignées mais, au-delà des outrances, sont porteuses de valeurs. A condition encore que nous sachions rester fidèles à nos valeurs propres devenues universelles, non à la lettre morte, la commémoration tournée en rhétorique, mais à l'esprit qui vivifie. C'est en restant nous-mêmes que nous comprendrons mieux et nous influencerons plus le monde qui change.

Yves LA MARCK

Contre la faillite sociale

L'ampleur et la férocité des conduites d'exclusion n'est pas le moindre paradoxe des sociétés avancées.

On se croit chez soi, parmi les siens, ou adopté comme tel par naissance ou par choix, et voici qu'en raison d'une carence d'instruction, d'une différence ethnique, d'une malchance de parcours, d'un handicap physique ou mental, ou même de son âge, on se trouve éjecté du manège social, exclu.

Exil ou quarantaine étaient jadis des punitions délibérées. Les voilà devenus des sortes de routines, les réflexes d'un corps collectif qui ne songe qu'à se délester des poids inutiles. Et pire que les lépreux et parias traditionnels, ceux que frappe parmi nous ce nouvel ostracisme sont en même temps privés de recréer entre eux une solidarité défensive. Un chômeur au long cours, un jeune sans formation perdu dans le ghetto suburbain, un immigré délié de sa communauté sans alternative nouvelle, n'ont plus aucun espace symbolique où se mouvoir. Privés de situation, ils ne sont plus « en situation de se prouver » par aucun geste, à moins qu'il ne s'inscrive dans la marginalité encore identifiable de la maladie personnelle ou de la criminalité pénalisable.

Les justifications pharisiennes données par le système à ce « largage » chronique, énumèrent le « rentable », le « performant », l'« efficace », comme critères dominants de l'insertion sociale. Ils ne sont pas de nature à convaincre les Français. Même sabrée d'égoïsmes, la vieille fraternité chrétienne a trop imprégné nos conduites pour que nous éludions là-dessus la culpabilité. A quoi bon perfectionnements techniques, mystique d'abondance et esprit de profit, si c'est pour aboutir à un tel gâchis humain et économique ? A mesure

que surcoût social et discrédit moral de la désinsertion s'inscrivent plus massivement au chapitre des pertes, s'impose le constat : il s'agit là de la contre-performance majeure de notre économie, et du contre-témoignage le plus criant de notre démocratie.

Comment enrayer cet odieux mécanisme ? N'a-t-on pas tout tenté ? L'inflation du « travail social » en faveur des « handicapés de l'appartenance », les trésors d'imagination et les lignes de budgets voués à repêcher dans le fond de l'illettrisme, de la révolte ou de l'apathie, les milliers de citoyens que les filières éducatives et professionnelles ordinaires rejettent, sont-ils de vains efforts ? Au moins aura-t-on assuré d'un « revenu minimum » et neutralisé dans une enceinte sécuritaire ceux que leur différence étrançait. Mais comment « réinsérer » ? Comment lancer des passerelles solides entre leur dénuement et les draconiennes exigences du marché du travail, celles des coûts fonciers, et les délires de l'incitation à consommer ?

Des pistes courageusement tracées et refrayées finissent par indiquer des voies : certes, le métier concourt à l'édification de la personne humaine, à plus forte raison dans les balbutiements de son apprentissage, certes, on peut abriter des « entreprises intermédiaires » comme les Centres d'Aides par le Travail ou les Ateliers Protégés, dans un sas calculé à mi-chemin de l'assistance et du secteur concurrentiel. A coup sûr, la réhabilitation des quartiers à haut risque, la mobilisation en faveur du Social et de la Ville d'hommes de qualité comme Delebarre, Bianco, Dauge, Castro, marque la priorité que l'on donne au problème. Mais les

limites d'efficacité de ces traitements, leur coût global, leur réservent un caractère thérapeutique et palliatif. On ne peut longtemps survivre de médicaments. C'est au mal lui-même qu'il faudra un jour ou l'autre s'attaquer.

Et ce mal inavouable, pourquoi ne pas l'avouer ?

Sous chaque mécanisme d'exclusion se cache une carence du projet social. Carence d'analyse motivée bien souvent par une peur infantile érigée en système faussement sécurisant. C'est à ne pas affronter la réalité que servent les concepts-clés de l'efficacité moderne. Le mythe de l'ultra-performance au service d'une gestion étroitement conjoncturelle de l'économie se paye par l'exclusion coûteuse des sujets-mêmes de l'économie, c'est-à-dire des hommes et des femmes. L'objectif des 90% de bacheliers se paiera par un « volant de chômeurs » exponentiel. Les simulacres de courses à la compétence supplantent les enjeux de la compétition.

Un traitement social cohérent du drame de l'exclusion ne viserait pas seulement à « réintégrer » ses victimes, mais à guérir nous-mêmes d'une conception limitative du rôle de chacun. Une cité incapable d'absorber toute la diversité des talents et des aptitudes, et qui marginalise a priori ceux qui ne satisfont pas aux normes de ses plans correspond assez bien à l'image de Babel qui vient de s'effondrer à l'Est. Qui comprendra à temps que son image jumelle, à l'Ouest, est elle aussi menacée d'effondrement ?

Luc de GOUSTINE

Aidez nous, en vous abonnant !

EDITORIAL

L'ambition de ce numéro d'été ? Dire ce que nous sommes, sans complaisance pour nous-mêmes, sans céder aux facilités de la propagande.

Nous avons en effet une conception exigeante du débat politique qui nous interdit d'utiliser les arguments en trompe l'œil et, surtout, d'exploiter les fantasmes et les passions violentes.

Pas de nostalgie à la Nouvelle Action royaliste, pas de mythologie non plus, et le refus de tout esprit de guerre civile. C'est la logique même : ceux qui veulent montrer l'actualité de la royauté ne sauraient l'enfermer dans le passé ; ceux qui témoignent en faveur de l'unité du pays ne sauraient en exclure qui que ce soit pour des motifs religieux, idéologiques ou touchant à l'origine des personnes.

Qu'on n'imagine pas, cependant, un journal couleur de guimauve. Comme tous les autres citoyens nous remplissons une fonction critique et nous entendons participer à l'élaboration des projets qui commandent l'avenir de la France. C'est pourquoi nous traçons ici quelques perspectives, à partir des questions qui nous occupent tout au long de l'année.

Quant à notre projet royaliste, nos nouveaux lecteurs pourront constater qu'il n'a rien d'abstrait. Nos analyses s'inspirent des monarchies présentes et vivantes de l'Europe démocratique, et notre fidélité trouve son incarnation dans les princes de la Maison de France. Mais lisez plutôt ce que nous a déclaré Mgr le comte de Clermont...

Bertrand RENOUVIN

Yves La Marck
Monarchie et
politique étrangère

avec une préface de
Régis Debray

Prix franco 88 F

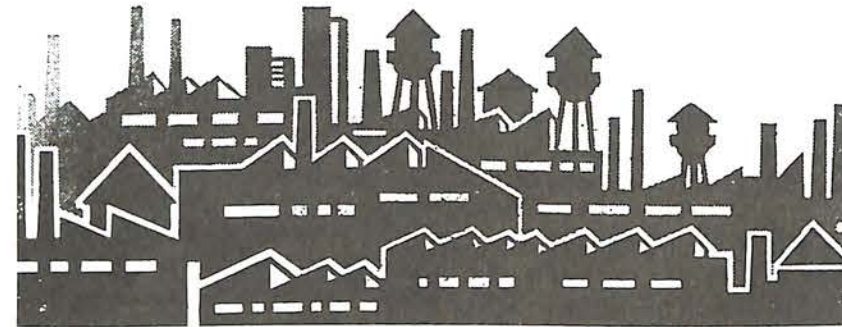
On demande de l'audace !

Certes le constat n'est pas nouveau : depuis plusieurs années, le label *made in France* ne fait plus vraiment recette. Aujourd'hui, plus que jamais, il est urgent de rompre avec un libéralisme forcené et d'indiquer des axes de réflexion susceptibles de conduire à la mise en oeuvre d'une politique industrielle. Au risque de rebuter, ou lasser, il faut rappeler quelques chiffres significatifs. En 1988 la part de la valeur ajoutée par l'industrie en pourcentage du Produit national brut est de 29,3%, contre 41,2% au Japon, 39,9% en Allemagne et 33,7% en Italie. En 1989, la part des investissements productifs représentait 12% du Produit intérieur brut, contre 21,4% au Japon. Entre 1980 et 1988, la France a perdu 1% de la part du marché mondial, passant de 7,9% à 6,9%. Depuis 1986, le solde industriel de la maison France est négatif. La part du PIB consacré à l'investissement recherché est de l'ordre de 2,3%, contre 2,9% aux Etats-Unis. Dans l'industrie, un chef d'entreprise sur deux a du mal à embaucher des salariés compétents, et caetera, et caetera, le tout à l'avenant.

Seuls quelques secteurs parviennent à tirer leur épingle du jeu. C'est le cas, sous certaines réserves, toutefois, de l'agro-alimentaire et de l'aéronautique. Mais dans la chimie et l'automobile, traditionnellement excédentaires, la situation ne cesse de se dégrader. Sans parler du textile, du papier ou de l'informatique où la tendance est, depuis longtemps, à la chute libre.

Une question se pose : la France a-t-elle encore les moyens d'être une grande puissance industrielle ? Et si oui, le veut-elle ? Les réussites enregistrées dans certains domaines, d'une part, la volonté politique affichée par Edith Cresson, d'autre part, nous in-

A l'exception notable de certaines entreprises très performantes, notre appareil productif bat l'aile. Que faire ?



citent à répondre par l'affirmative aux deux questions. A condition, cependant, d'en finir avec le libéralisme économique qui préside aux destinées de notre industrie depuis une quinzaine d'années.

Le soutien à l'industrie, de la part d'un gouvernement, n'est pas forcément incompatible avec son attachement à l'économie de marché. Les Américains pour qui, jusqu'à présent, toute intervention de l'Etat dans les affaires de l'industrie relevait du sacrilège, tendent, désormais, à reconsidérer leur point de vue. Le *Conseil sur la compétitivité*, organisme présidé par Dan Quayle, vient, dans une publication récente, de recommander à l'administration de favoriser la collaboration entre le gouvernement et l'industrie. Les exemples ne sont plus rares de responsables de grandes sociétés qui réclament avec insistance une intervention de l'Etat.

Dans le même temps, l'industrie allemande, en dépit du libéralisme de Messieurs Kohl, Poehl et consorts a bénéficié d'une aide publique et de subventions tous azimuts qui ont atteint 84 milliards de francs en 1990. Enfin, tout en se prétendant libéral, le gouvernement japonais a su, par l'intermédiaire du MITI, intervenir dans tous les grands choix industriels stratégiques du Japon. Il a même réussi à

imposer ses vues parfois contre l'avis des banques, notamment dans le secteur automobile, avec le succès que l'on sait.

La nécessité d'une politique industrielle n'est donc plus à démontrer. Même s'il existe des disparités considérables et des différences de nature entre les velléités américaines qui consistent à intervenir dans certains secteurs particuliers et la vision globale de développement industriel mise en oeuvre par les Japonais. L'objectif étant de doter l'économie française d'une industrie compétitive, il peut être utile de tracer certaines pistes de réflexion (1).

La concertation entre les différentes parties prenantes, l'Etat, les chefs d'entreprises et les partenaires sociaux, est le maître mot d'une politique industrielle qui souhaite se donner les moyens de réussir. Le nécessaire débat économique qui a disparu, depuis plusieurs années, pourrait alors reprendre sur de nouvelles bases. Cela est d'autant plus important qu'il n'y a pas de projet très affirmé, ni à gauche, ni à droite. Le colloque organisé, en 1982 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'industrie et de la recherche semblait tracer la voie. Malheureusement, un certain nombre d'erreurs d'appréciation et le contexte international obligèrent le gouvernement de l'épo-

que à abandonner ce projet.

Une fois posées les bases de ce dialogue, il nous paraît nécessaire d'instituer une cohérence industrielle globale fondée sur une prise en compte de l'ensemble du tissu industriel, plutôt que des entreprises isolées. En effet, il est primordial de se fixer pour objectif, la modernisation de l'ensemble de l'appareil productif et non pas, uniquement, de quelques secteurs performants. Il conviendrait, également, d'adopter une conception élargie du développement industriel englobant la commercialisation, la recherche, et la formation; d'accorder un soutien financier à des secteurs susceptibles d'engendrer, effet multiplicateur aidant, des retombées sur l'ensemble de l'économie; d'éviter que les mesures partielles ne contredisent la stratégie générale. D'où l'exigence de mener de front une politique monétaire et budgétaire. Enfin, si ce type de mesures est plus facile à prendre en période de croissance, il ne faut pas tout attendre d'elle, sous peine d'être incapable de répondre à un brutal accroissement de la demande une fois l'expansion revenue. Encore une fois, il est important d'agir rapidement.

Mais cela ne se fera pas sans volonté politique de révolutionner le mode de pensée et d'action économique. En effet, si nous ne rompons pas définitivement avec l'orthodoxie économique des derniers gouvernements, nous risquons à brève échéance, sans nous en apercevoir, de ne plus être une puissance industrielle digne de ce nom.

Patrice LE ROUE

(1) Les développements qui suivent sont inspirés par André Grjebine qui dans *L'état d'urgence*, paru chez Flammarion en 1983 a jeté les bases de ce que pourrait être la politique industrielle, lesquelles restent, aujourd'hui encore, d'actualité.

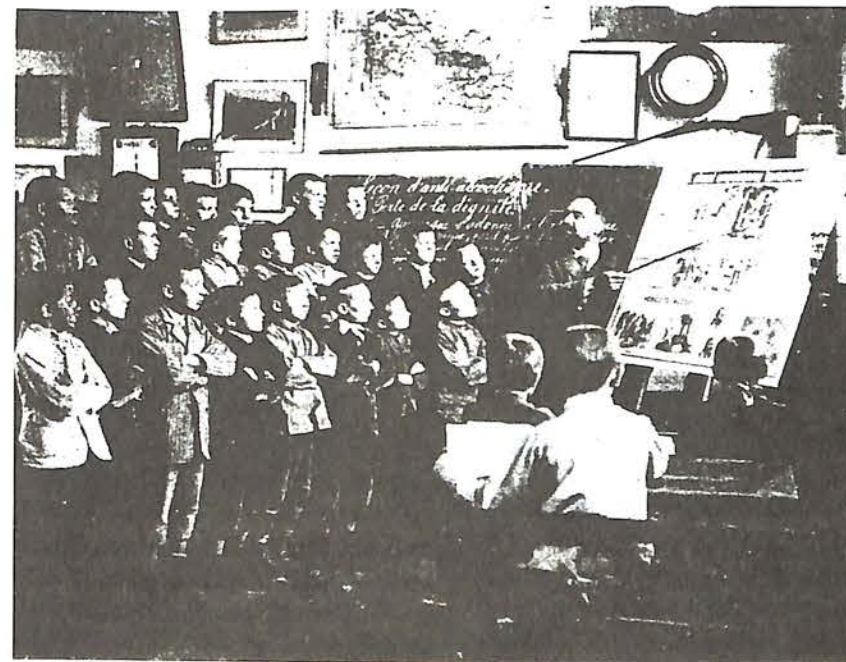
La révolution impossible ?

Les lycées s'apprentent à dormir le sommeil étouffant de la vacance après que l'ennui et la sage routine eurent suivi la fièvre de novembre soignée aux tranquillisants des enveloppes budgétaires. Les milliards négociés et acceptés ont tenu lieu de pensée pour lâches et paresseux, le cynisme des uns, au sommet de l'Etat, ayant séduit la naïveté des autres. Quelle tristesse ! Quelle amertume !

Que de risques, de nuages, d'orages à l'horizon ! Car rien au fond n'a été réglé et de bricolage en bricolage l'édifice colmaté s'affaiblit. Notre système éducatif, c'est, au coeur de notre société, l'Ancien Régime des années 80 du XVIII^e siècle : gare à l'effondrement ! Aucune vue cohérente à long terme ne se dégage de l'Etat que paralysent de fausses fidélités idéologiques. Jospin, gestionnaire honnête, belle âme quelque peu pitoyable, manque des vues les plus larges que la situation commande, ou du courage de les dire et de les imposer. Et si parfois, ici ou là, une voix habile s'élève de l'opposition, c'est moins pour proposer le consensus que Raymond Barre a eu le mérite de proposer, que pour piquer au flanc un taureau affaibli, trébuchant, incapable de faire face et de penser en termes nouveaux une nouvelle politique. Elle devrait, comme *Royaliste* n'a eu de cesse de le dire, répondre aux défis des circonstances par l'abandon courageux des conservatismes idéologiques, républicains, jacobins, corporatistes

Elever de nouveaux lycées, c'est nécessaire. Mais pour y faire quoi ? Amener 80% d'une tranche d'âge au baccalauréat, c'est vraisemblablement une réponse obligée aux défis économiques et technologiques du présent et de l'avenir. Mais pour franchir quelles épreuves ? Réussir quel

La crise où se débat depuis de longues années l'Éducation Nationale semblait avoir atteint, cet hiver à l'occasion des révoltes lycéennes, son point de maturation. Peut-elle déboucher sur une révolution nécessaire ?



bac ? En amont, quelle préparation ? Quelle exigence ? En aval, quel avenir ? Quel statut réserver à l'enseignement supérieur ? Enseignement de masse, pour les deux années de DEUG du moins, pâlisant du voisinage prestigieux des grandes écoles ? Rien de pire que l'incertitude d'où naissent les frustrations : le pouvoir de l'Etat en crise laissera le pouvoir à la rue, à ses excès, à ses improvisations, à ses démagogies.

Il y a les institutions : consensus aujourd'hui. Il y a eu la défense nationale et les grandes lignes de la politique étrangère : aujourd'hui consensus. La pensée la plus forte a présidé à ce double succès. Aucune pensée ne domine la crise de l'enseignement. Nous avons fait ici des propositions ensemble de bon sens et audacieuses : la démocratie s'apprend sur place, dans les régions, dans les départements, dans les villes. Elle s'apprend

aussi au lycée où des adolescents de plus en plus responsables, des parents associés, des centres économiques intéressés, des enseignants riches d'idées et généreux doivent cogérer le lycée, sous le contrôle a posteriori d'un Etat responsable des intérêts généraux et metteur en scène d'une harmonie conçue autrement que comme l'application abstraite de principes généraux tombés d'en Haut ! D'une ville à une autre, d'un lycée à un autre, le même enseignement ? Non. Le même baccalauréat ? Non. La même carrière d'enseignant ? Non. Jouons de la diversité du réel sous l'œil vigilant et distant d'un Etat régulateur, correcteur des injustices. La vie est à la base : jouons la base et la vie. Accordons au lycée la plus grande autonomie financière et jusqu'à la liberté de conclure des contrats de droit privé, au chef d'établissement élu (dégagé des contraintes administratives par la création d'un secrétaire de lycée), un statut de chef d'entreprise capable dans les limites définies par une loi de recruter et de rémunérer ses collaborateurs au-delà des salaires garantis par l'Etat, défonctionnarisons en partie la carrière des enseignants.

Il n'y a certes pas de recettes miracles. Rien sur le papier ne règle jamais tout. Mais s'il est des situations qui bloquent le réel, il en est d'autres qui rendent son avènement possible. Le passage des unes aux autres s'appelle parfois une révolution.

Alain FLAMAND

Les « pin's » sont à la mode, offrez-vous



Louis XVI et

Marie-Antoinette

Prix franco 30 F chaque



Gouverner autrement ?

Les gouvernements socialistes qui se sont succédés depuis dix ans ont-ils tenu leurs promesses ? Et sinon pourquoi ?



de gauche qui se sont succédés. A la politique de relance, qui a échoué faute de décisions pleinement cohérentes (forte dévaluation notamment) a succédé une politique de rigueur dont nous ne sommes toujours pas sortis et qui a pesé sur le gouvernement de Laurent Fabius puis sur celui de Michel Rocard. Certes, l'inflation a été jugulée, certes le franc est fort, mais la politique de rigueur n'a pas réglé le problème lancinant du déficit du commerce extérieur et elle a contribué à accroître le chômage. Dans la colonne négative du bilan, il faut également inscrire l'absence, jusqu'en 1991, d'une politique de la ville, le développement de la spéculation boursière et surtout l'accroissement considérable de la grande pauvreté. La rigueur a d'abord pesé sur les faibles, les salariés ont été sacrifiés sur l'autel du profit - qui n'a pas été suffisamment investi dans l'économie et beaucoup trop dans des opérations financières.

Et Michel Rocard ? Il a déçu, même ses propres amis : on attendait

autre par les luttes entre courants du parti socialiste.

Ce bilan est rapide, donc incomplet, et risque donc de passer pour injuste. Mais l'histoire des gouvernements socialistes n'est pas encore possible tant nous manquons de recul et il s'agissait seulement de poser quelques repères afin de mieux souligner la tâche que le gouvernement d'Edith Cresson doit accomplir :

- même si quelques ébranlements ont eu lieu, la haute administration demeure engoncée dans un système de castes qui nuit à son efficacité et qui contredit le principe démocratique. Or les principes d'une réforme de grande envergure ne sont même pas énoncés.

- le dogme de l'équilibre budgétaire et l'obsession du franc fort ne peuvent tenir lieu de politique économique. Là encore, un vaste débat devrait s'engager et de nouveaux choix seraient à faire.

- la question de l'indépendance de la justice n'est toujours pas sortie du domaine des polémiques et des revendications de la corporation judiciaire. Plutôt que de promettre, comme on le fait depuis des décennies, il vaudrait mieux tenir - et donner à la justice les moyens financiers de son bon fonctionnement.

- l'intégration des exclus, français et immigrés en quête de citoyenneté, demeure le problème fondamental à résoudre, si l'on veut maintenir la paix civile et faire reculer l'extrémisme politique. Il semble que cela soit enfin compris.

Annette DELRANCK

**Lire « Royaliste » c'est bien ...
... s'y abonner c'est mieux !**

Votre abonnement nous aidera à développer notre action

Je t'aime, moi non plus

Depuis 10 ans, la droite ne s'est jamais remise d'une défaite qui a avivé ses divisions. L'accord électoral limité qu'elle vient de conclure est bien loin d'un projet de société susceptible de susciter l'enthousiasme...

Du côté du RPR, qui est « riche » de plusieurs présidentiables (Chirac, Seguin, Pasqua), c'est le blocage.

La rupture de Michèle Barzach et de Michel Noir est le signe d'un double échec : celui des rénovateurs dans leur tentative de transformer le RPR de l'intérieur ; celui de ce dernier, incapable de renouveler son équipe dirigeante et ses structures. En dépit de quelques francs-tireurs, tel Michel Carignon qui ose appeler de ses vœux un « front républicain » contre l'extrême-droite, le RPR n'hésite pas à éprouver certaines complaisances pour le Front National. Mais surtout il est confronté à un problème d'identité car il ne peut plus prétendre aujourd'hui incarner, à lui seul, l'héritage gaulliste, devenu le bien commun de toute la nation.

Quant à l'UDF, chacun sait qu'elle n'a jamais été qu'un sigle permettant à des formations de notables de se regrouper sous une bannière commune pour tenter de faire pièce à « l'impérialisme » du RPR. Il y a, là encore, pléthore de présidentiables (Giscard, Barre, Léotard...). Il est à noter que l'UDF a précisément choisi le lendemain de son accord avec le RPR pour modifier son organisation et préciser dans sa nouvelle charte que « l'UDF n'apportera son soutien qu'à des candidats qui défendent ses valeurs morales et politiques ». Cela n'allait sans doute pas de soi : avis au Front National !

De consultations en élections la droite classique a toujours tenté de recoller ses morceaux sous des sigles éphémères : UNM (1), URC (2), CCO (3). Le 12 juin, RPR et UDF ont signé la charte de l'UPF (Union pour la

France) qui entérine leur accord sur des candidatures communes aux scrutins cantonaux et régionaux de 1992, ainsi que pour les législatives de 1993. Il y a cependant une nouveauté : l'organisation de primaires pour la désignation d'un candidat unique pour les présidentielles de 1995. L'avenir dira s'il ne s'agit là que d'un vœu pieux. En coulisses, F. Léotard confiait que dans l'immédiat « l'important était de participer », et E. Balladur que l'accord frais scellé « n'était qu'un point de départ ». L'enthousiasme, quoi !

L'important n'est pas de savoir si l'UPF nous fait le coup de l'Union de la gauche à l'envers, mais quelles valeurs elle entend défendre. Faute d'avoir eu le courage de dénoncer à temps les thèses de J.-M. Le Pen, et après avoir eu, ici et là, des complaisances électorales coupables à son égard (à chacun son P.C., mais celui-ci décline alors que le F.N. s'implante), l'UPF a laissé se créer dans son électorat un courant « national-populiste » dont il ne se débarrassera pas de sitôt.

Récemment Bertrand Renouvin écrivait (4) : « sauver la politique, c'est lui rendre sa définition première de réflexion, de débat, d'actions menées par les citoyens dans le souci du bien commun. « Faire » de la politique, que l'on soit de droite ou de gauche, c'est se montrer digne de ce souci ». Entendé qui voudra...

Alain SOLARI

(1) Union pour la Nouvelle Majorité, législatives de juin 1981.
(2) Union du Rassemblement et du Centre, législatives de 1986.
(3) Comité de Coordination de l'Opposition, censé fonctionner en 1988 et 1990.
(4) « Royaliste » numéro 561 du 17/6/91.

Microfacisme...

En dépit des grotesques impertinences du personnage, il se trouve plus de gens que jamais pour emboîter le pas à Jean-Marie Le Pen.

On sait ce qu'il en est, sociologiquement, de cet électorat curieusement composite où les déçus de Droite et les navrés de Gauche se croisent sur le terrain d'une revendication identitaire, sécuritaire et nostalgique qui préluda souvent aux fascismes. Et il n'est pas douteux que la décadence molle du Parti Communiste a rendu des forces disponibles pour cette résurgence populiste. Mais cette conjoncture seule vouerait le Front National à passer, comme le phénomène météorologique que fut en son temps le poujadisme.

Or Le Pen prétend s'appuyer sur un corps de doctrine qui donnerait une permanence à son mouvement, il fait référence à des « valeurs » que la Droite et la Gauche auraient laissées en déshérence et qui constitueraient le patrimoine perdu de la Nation, il se réclame du patriotisme, de la foi catholique, il invoque Jeanne d'Arc et se pose en restaurateur des libertés et des vertus civiques. Et pourquoi ne pas le prendre au mot ?

Voilà un bon Français qui réclame l'engagement de son armée dans une expédition étrangère. Il en a le droit. Et que fait-il ? Il court privément parlementer avec le dictateur qui retient nos otages et déclare approuver l'ensemble de sa politique. Intéressante novation dans le patriotisme.

Voilà un défenseur de la Nation qui s'insurge contre l'immigration sauvage et demande qu'elle soit contrôlée et gouvernée. Il a raison. Et que fait-il ? Il mobilise la haine contre la population étrangère, galvanise la crainte à l'égard de ses moindres représentants, en fait les boucs émissaires de nos difficultés économiques et sociales, remet en cause les

naturalisations légalement acquises et tente de faire régresser notre code de la nationalité vers l'arbitraire ethnocentrique de la « loi du sang ». Instructive avancée dans le nationalisme.

Voilà un apôtre de la Tradition qui professe pour Jeanne une dévotion publique et fait bénir à des prêtres ses meetings. Il a sa conscience pour lui, certainement. Mais que tire-t-il du message de la Sainte et de l'exemple de l'Héroïne ? Des leçons de chauvinisme et d'exclusion, une morale de petit bourgeois jacobin, et une tactique d'arriviste dans le club politique qu'il voue aux gémonies.

Qu'il se vautre dans les chasubles et les drapeaux, qu'il se saoule de morale et de contrepétories, qu'il tourne en calembours les noms qui lui déplaisent, stigmatise les faciès, vitupère et fulmine à son aise, Jean-Marie Le Pen ne convaincra personne de la cohérence traditionnelle de son action. Il ne fait que surfer sur la vague médiatique qui le charrie, et montrer toutes ses dents aux micros.

Que ceux qui croient « partager avec lui des valeurs » se munissent d'une loupe. Ils ne trouveront rien dans ce « microfacisme », sinon l'aveu de notre infirmité actuelle à articuler des projets politiques compréhensibles au peuple, et l'abandon qui est fait de cette haute mission à l'encan médiatique. Pas de quoi paivoiser aux couleurs de la Nation.

L. de G.

Aidez nous, en vous abonnant !

Mgr le comte de Clermont

"Construire la monarchie"

● **Royaliste : Monseigneur, nous avons appris avec joie la réconciliation qui a eu lieu entre le chef de la Maison de France et vous. Le temps des querelles est-il vraiment terminé ?**

Mgr le comte de Clermont : Oui, bien sûr ! Le temps des querelles est définitivement terminé, si jamais celles-ci eurent une quelconque consistance. Cela faisait plus d'un an que nous voulions, le comte de Paris et moi-même, remettre de l'ordre dans la Maison de France. C'est fait, et je pense que maintenant nous allons pouvoir construire. Il serait inutile et néfaste de ressasser les vieilles querelles ; nous vivons une période cruciale pour la France et pour l'Europe et c'est cela qui doit mobiliser nos énergies.

● **Royaliste : Comment vous situez-vous par rapport au projet politique que le comte de Paris exprime depuis plus d'un demi-siècle, et comment envisagez-vous de le prolonger ?**

Mgr le comte de Clermont : Nous avons, mon père et moi, une vision de la permanence de la France, de sa place en Europe et dans le monde. Bien sûr, il peut y avoir des différences d'appréciation, sur les modalités de l'action politique ou sur les événements : elles tiennent au fait que nous n'avons pas connu les mêmes époques historiques. Mais c'est là un bienfait de la monarchie : comme dans le pays tout entier, les générations se succèdent en apportant des points de vue renouvelés. Telle est ma situation à l'égard du comte de Paris, telle sera la situation de mon fils Jean lorsque je serai devenu chef de la Maison de France.

● **Royaliste : Quelles questions votre existence vous a-t-elle amené à privilégier ?**

Mgr le comte de Clermont : Mon souci personnel, c'est que l'homme

en tant que tel soit pris en considération par le monde politique. Comme beaucoup de Français et d'Européens de ma génération, j'ai trouvé insupportable que les personnes soient traitées comme des objets par les grands partis politiques et qu'une société atomisée laisse l'individu isolé face à l'Etat. Un revirement est nécessaire et je constate avec plaisir qu'il commence à s'opérer dans l'Europe libérée du système communiste : il s'agit que les hommes retrouvent leur place dans la société, comme membres d'une famille, d'un groupe, afin qu'ils soient et se sentent dynamisés. Dans notre pays, ce sentiment d'appartenance à une communauté n'a pas disparu entièrement - j'ai pu en mesurer récemment toute la force en Aubrac - mais je souhaite qu'il revive et se renforce.

● **Royaliste : La redécouverte de ces appartenances peut aussi faire renaître, en Europe centrale et orientale comme ici, des revendications et des passions nationalistes qui sont ou qui peuvent redevenir meurtrières...**

Mgr le comte de Clermont : Je crois qu'il existera toujours dans tous les peuples une aspiration à l'éclatement, ou du moins de fortes aspirations à la différence : pensons à celles qui distinguent les Bretons des Alsaciens, les Marseillais des gens du Nord. Ces tendances, apparemment contradictoires, ne peuvent s'exprimer de manière positive que si le pouvoir politique bénéficie d'une légitimité, s'il constitue une référence susceptible de rassembler toutes ces différences dans un ensemble solidaire.

Nous voyons cette question de la légitimité se poser avec acuité dans plusieurs pays de l'Europe récemment libérée. Mais elle se pose aussi en France puisque notre régime poli-



tique ne permet pas de rassembler l'ensemble des Français sur une identité commune : une partie seulement se sent représentée par la personne du président de la République. Dans les monarchies européennes au contraire, en Espagne, en Belgique, en Grande Bretagne, toutes les différences qui existent entre les régions peuvent vivre en convivialité grâce à la présence royale qui, par son symbole, sa pérennité, rassemble l'essentiel de la nation.

A l'Est, que voyons-nous ? Des figures charismatiques comme Lech Walesa et Vaclav Havel qui ont lutté pour la liberté et qui sont considérés comme le symbole momentané de leur pays. Il y a d'autre part une aspiration très forte pour le retour à la monarchie, qui a toujours incarné un principe d'unité : face aux passions que vous évoquez, et pour raison garder, je souhaite que les peuples d'Europe de l'Est qui ont une tradition monarchique puissent la retrouver.

● **Royaliste : Comment vous situez-vous par rapport à l'histoire, monarchique puis non-monarchique, de notre pays ?**

Mgr le comte de Clermont : Participer à l'Histoire semble lourd quand on est très jeune. Puis on apprend à connaître son pays, afin de le servir. Il faut essayer, comme l'ont fait les rois de France, d'envisager les problèmes de façon à distinguer ce qui doit s'inscrire dans la permanence et ce qui doit évoluer. L'avantage de la monarchie, c'est cette permanence et aussi la renaissance qu'assure la succession des générations.

Quant au rôle de la famille de France, il est de deux ordres. D'une part, il y a notre volonté - celle du comte de Paris, la mienne, qui sera celle de mon fils Jean - d'aller à la rencontre des Français ; des voyages et des dialogues constants nous permettent de comprendre ce qu'est la France, ce qu'elle doit continuer à être et de connaître ses grands cou-

rants et ses aspirations. C'est à partir de cette connaissance directe que nous pouvons proposer des axes de réflexion et d'action. Mais notre destin n'est pas de nous en tenir à ce rôle, qui finirait par nous transformer en statue du Commandeur, ou en marchand d'oracles. Nous devons surtout agir pour construire la monarchie. J'insiste sur le mot construire. Si je disais « rétablir » la monarchie, j'aurais, pardonnez-moi la formule, l'impression de faire réchauffer un brouet d'un autre siècle - qui pourrait apparaître aigre pour certains. On ne peut faire du neuf en prenant les morceaux de l'ancien puzzle. Il faut faire vivre l'innovation, dans le respect des valeurs qui ont fondé la France.

Construire la monarchie de demain, ce n'est pas se perdre dans les méandres d'une gestion, de toute façon à revoir, c'est l'inscrire dans notre modernité politique : la démocratie et le régime parlementaire représentent des acquis sur lesquels nous ne saurions revenir. N'oublions pas que la démocratie était le point d'aboutissement de la monarchie d'Ancien régime, les circonstances de l'époque n'ont pas permis au roi Louis XVI de la faire aboutir. A l'heure où chacun doit prendre ses responsabilités dans la cité, la démocratie a son couronnement nécessaire dans le principe royal auquel chacun peut faire référence.

● **Royaliste : Ne risque-t-on pas de regarder comme contradictoires les deux rôles que vous souhaitez jouer ?**

Mgr le comte de Clermont : La contradiction n'est qu'apparente, et si mon action est perçue comme telle, c'est en raison d'un enseignement qui a trop longtemps déformé l'histoire. Grâce aux remarquables historiens d'aujourd'hui nous voyons l'histoire de la monarchie et les événe-

ments de 1789 apparaître sous un autre jour, bien différent des présentations polémiques et sectaires qui ont marqué tant de jeunes Français. Pour beaucoup, la monarchie s'identifie à l'absence de liberté. Or, pour ne prendre qu'un exemple, beaucoup de femmes votaient dans l'ancienne France, et ce droit leur a été retiré par la Révolution française - ne parlons pas de l'administration napoléonienne ! Il a fallu attendre 1946, et le général de Gaulle, pour que le droit de vote soit à nouveau reconnu aux femmes et pour que le suffrage devienne véritablement universel. Sans contester l'importance des acquis de 1789, sans vouloir le moins du monde les remettre en question, je veux rappeler aux Français la vérité sur la monarchie capétienne. La vérité, c'est que la rupture de 1789 n'est pas aussi profonde qu'on le dit, c'est que les cassures qui ont eu lieu, parfois au détriment de la liberté, ne doivent pas nous masquer la continuité de notre histoire. Je suis persuadé, comme le comte de Chambord, qu'il faut reprendre le grand mouvement de 1789 : les Bastilles qui se sont reconstruites de façon encore plus arbitraire doivent être abattues et il n'est pas contradictoire que les princes de France aient cette ambition puisque la monarchie n'a cessé de lutter contre les féodalités. Ne l'oublions jamais.

● **Royaliste : Il y a donc de la modernité dans la tradition...**

Mgr le comte de Clermont : La tradition est un mouvement perpétuel. C'est comme une échelle, c'est à dire une exigence qui permet de monter, d'évoluer au prix d'une apparente déstabilisation tout à fait momentanée. Il faut savoir abandonner ce qui est désuet, mais sans renoncer aux valeurs qui nous sont essentielles, que l'on retrouve dans l'Europe chrétienne et qui nous viennent de l'enseignement des textes sacrés. Mais, en ce domaine, nous avons aussi à combattre contre sclérose, tout intégrisme qui, dans une contemplation nombriliste, refuse le mouvement.

● **Royaliste : Disant cela, allez-vous à l'encontre du principe de laïcité ?**

Mgr le comte de Clermont : Pas du tout. Mais il ne faut pas que la laïcité devienne une religion en soi exclusive. Il faut un modus vivendi,

dans le respect des droits de l'homme proclamés en 1789, qui impliquent la tolérance entre les religions, un véritable respect de l'individu, sans pour autant permettre la prolifération de dictats exprimés au nom même de ces individus désignés arbitrairement en tant que communauté.

● **Royaliste : Concrètement, comment envisagez-vous de construire la monarchie ?**

Mgr le comte de Clermont : La constitution de la Vème République offre la possibilité de l'élection au suffrage universel, et la possibilité de changer par voie de referendum certaines dispositions : or vous savez qu'il suffirait de modifier un ou deux articles de notre Constitution pour que celle-ci trouve sa dimension royale.

Biensûr, avant d'en venir là, il faut rencontrer les Français, les écouter, leur parler. Je constate aujourd'hui une grande inquiétude, qui tient à la situation économique et, surtout, à la perspective du « marché unique » de 1993 : beaucoup craignent d'être exposés sans défense à une situation pour laquelle le pays n'est pas préparé. L'inconscient collectif n'a pas toujours tort.

● **Royaliste : Dès lors, comment concevoir l'Europe ?**

Mgr le comte de Clermont : L'Europe existe depuis bien des siècles et la France y a toujours joué un rôle décisif en raison de sa situation géographique et de son projet politique. Comme le général de Gaulle l'a dit, l'Europe va de l'Atlantique à l'Oural, du Nord à la Méditerranée - sans oublier que la frontière de la Méditerranée avec l'Afrique c'est le Sahara. La France est à la croisée de tous ces chemins et elle se doit de participer à la construction de l'Europe telle que je viens de le rappeler. Mais cette Europe ne se construira pas comme un magma où viendraient se fondre et s'abolir les souverainetés nationales. L'Europe, l'Europe toute entière, doit être celle de la coopération équitable entre les nations qui la composent. Elle ne pourra se faire que dans une compréhension réelle et équitable des peuples et au plan d'un équilibre mondial à trouver.

Propos recueillis par
Bertrand RENOUVIN

La Vème selon Mitterrand

Pour des royalistes, il est intéressant et réconfortant d'observer la manière dont François Mitterrand a assumé l'héritage du général de Gaulle.



qu'elle a fait évoluer, y compris au début de la Révolution puis après l'Empire lorsque la monarchie restaurée pose les fondements de la démocratie représentative. Cette tradition française de l'Etat, qui s'était perdue dans les sables mouvants du régime d'Assemblée (la IIIème et la IVème République), implique l'arbitrage comme condition de la justice sociale, la continuité de l'action comme gage de l'efficacité, l'indépendance du chef de l'Etat dans le souci de la liberté de chacun (le pouvoir ne doit pas être confisqué par un parti ou par un groupe de pression) et l'unité de la décision qui est la définition étymologique de la monarchie. Le général de Gaulle a repris cette tradition de l'Etat et l'a inscrite en toutes lettres dans une constitution adoptée par referendum, opérant ainsi une esquisse de synthèse entre la tradition monarchique et la tradition républicaine du suffrage universel. C'est cette synthèse en forme de

« monarchie élective » que les républicains de gauche comme Mitterrand ont refusé, par fidélité à un parlementarisme pourtant fort dégradé. Mais l'exercice de la responsabilité suprême change le regard que l'on peut avoir sur les institutions et sur la nation. Un président de la République, lorsqu'il a le sens de l'Etat, s'inscrit nécessairement dans la tradition historique du pays, et quitte peu à peu son habit de partisan. Après son élection, François Mitterrand a compris que la République s'était donnée un Etat véritable qu'il fallait maintenir, et une constitution dont il fallait préserver la dynamique démocratique. S'agit-il d'une attitude opportuniste ? Non, car les institutions gaulliennes, en raison de leur caractère monarchique, sont la condition première de l'affirmation du « rang » de la France dans le monde, dont F. Mitterrand se montre très soucieux. S'agit-il d'une infidélité à soi-même ? Non plus, car le

chef de l'Etat reste convaincu que ces institutions contiennent le danger potentiel d'un excès de pouvoir.

Porté par la logique des institutions, mais conservant sa méfiance à l'égard de celle-ci, le président de la République a choisi une attitude arbitrale (malgré de nombreuses ambiguïtés) et privilégié la continuité tout en veillant jalousement sur ses prérogatives. C'est effectivement une lecture monarchique au sens où nous avons défini ce terme, en même temps qu'une lecture démocratique. Mais cette attitude, aussi-justifiée soit-elle, est-elle pleinement satisfaisante ?

- Une monarchie qui n'est pas équilibrée par une légitimité royale (comme en Angleterre, en Espagne etc...) risque effectivement de dégénérer en pouvoir personnel. Pour résister aux séductions de ce type de pouvoir, il faut de fortes capacités de résistance, alors que les royaumes modernes garantissent beaucoup plus spontanément la démocratie.

- La mise en œuvre du principe d'arbitrage risque d'être faussée par les soucis de la réélection ou de la succession, puisque la « monarchie présidentielle » suscite pléthore de « dauphins » - ce qui n'est pas le cas lorsqu'il y a une règle de succession. - Le principe de l'unité de la décision est battu en brèche par la rivalité entre le président de la République et le Premier ministre, qui est quasiment constante depuis 1958, alors que la fonction royale donne au chef de gouvernement élu au suffrage universel toute possibilité dans la détermination et dans la conduite de la politique de la nation.

Autant de constats qui nous font souhaiter que la monarchie présidentielle aboutisse à une monarchie royale.

Sylvie FERNOY

La continuité royale

L'essence de la monarchie consiste dans une continuité familiale qui dépasse les siècles. Il suffit d'observer aujourd'hui toutes les familles royales européennes où les successions se font ou se préparent paisiblement pour comprendre où réside la grâce particulière de l'institution. Le prince Charles d'Angleterre est présent depuis bien longtemps derrière sa mère Elisabeth pour assumer un avenir dont la Grande-Bretagne entière ne doute pas un seul instant. De même, le prince Philippe de Belgique se prépare à sa tâche dans l'ombre de Baudouin. L'ordre de succession dynastique règle à l'avance les choses, sans donner prise à la contestation. Sans doute les familles royales n'échappent-elles pas aux crises contemporaines qui affectent les liens conjugaux ou séparent les générations. Il faudrait d'ailleurs être naïf pour croire que dans ce domaine, tout allait hier dans le meilleur des mondes. Mais les règles fondamentales qui définissent le statut de la monarchie sont aussi faites pour résister aux accidents du temps et aux querelles domestiques.

Pendant des années, la brouille intervenue entre le comte de Paris et son fils aîné le comte de Clermont à la suite du divorce et du remariage de ce dernier a considérablement pesé sur l'avenir de la famille de France et les perspectives d'instauration de la monarchie dans le pays. La question fut même posée d'un éventuel déni de succession opposé au dauphin, qui aurait été alors remplacé par son fils Jean. Certains adversaires du prince Henri ne manquaient pas d'argumenter, en mettant en avant des motifs religieux qui avaient d'ailleurs peu de rapports avec la question posée. En fait, il était extrêmement périlleux de battre en brèche la loi de primogéniture sur laquelle repose tout l'édifice de la monarchie. Le comte de Paris en était bien conscient. Au moment même où il distinguait ses petits fils Jean et Eudes, lors de la fête d'Amboise en 1987, il confirmait que son fils aîné était bien dauphin de France.

Par la suite, le comte de Clermont qui fut terriblement à l'épreuve en ce jour, où il était absent d'une cérémonie si démonstrative pour le pays, devait remarquer qu'elle correspondait à une sorte d'heure de vérité pour son père et lui-même. En effet, toute la confiance et toute l'espérance, que le comte de Paris mettait en la personne de son petit fils, ne pouvaient effacer le fait patent d'une déchirure dynastique qui aurait constitué un précédent fâcheux et qui déjà portait atteinte à un principe fondateur. C'est la vive conscience de ce fait qui devait être à l'origine d'une réconciliation progressive. Celle-ci sera effective et officielle le jeudi 17 mars de cette année.

Dans un entretien paru dans *Paris-Match* quelques jours auparavant, le comte de Clermont avait souligné la portée de cette réconciliation : « Si je suis prince de France, c'est pour accomplir quelque chose, pour servir mon pays. Et l'un des premiers moyens, c'est l'unité de la Famille. Sinon, comment parler de l'unité de la France ? » Il est vrai que la symbolique la plus forte de la royauté se trouve mise en cause si se rompt l'union familiale qui donne sens à sa mission de rassemblement et à sa fonction d'identification de la nation au-delà de ses différences et de ses divisions. L'œuvre de réconciliation nécessaire n'est d'ailleurs pas achevée, tant que subsiste un déni de légitimité de la part du prince Jean qui n'a, semble-t-il, pas admis les retrouvailles de son grand-père et de son père. Mais pour pouvoir se préparer à sa future tâche, le jeune prince devra prendre conscience de l'enjeu politique d'une situation qui, en se perpétuant, atteindrait un stade critique extrêmement dangereux pour le destin de l'idée royale.

Ce qui importe avant tout, c'est de reconnaître en quoi la monarchie pourrait rendre service au pays aujourd'hui. Sur ce point, il y a accord profond entre le comte de Paris et le comte de Clermont lorsque le dernier déclare : « Je n'envisage pas de rétablir mais souhaiterais que puisse s'instaurer, et j'insiste sur ce mot, une royauté moderne et démocratique, à la ressemblance du modèle espagnol ». Sans doute, la France a-t-elle sa spécificité qui commande des dispositions constitutionnelles particulières. Mais sur ce point, il n'y a pas à créer ex nihilo : « La constitution de la Vème République pourrait, sans transition, convenir à une royauté constitutionnelle démocratique et parlementaire ». Dans ce cadre nouveau, qu'il appartiendrait aux Français de ratifier, un nouvel équilibre pourrait être trouvé qui porterait peut-être remède à quelques-uns des défauts du dispositif actuel. Le comte de Paris, toute sa vie, s'est montré soucieux des problèmes les plus neufs et les plus aigus qui se posaient au pays. D'où une réflexion féconde qui se faisait toujours en collaboration avec les personnes les plus aptes à concevoir des solutions adaptées. Le comte de Clermont est fidèle à la même ligne de conduite lorsqu'il crée un Centre d'études et de recherches de la France contemporaine dans la tradition royale.

Cette tradition implique un renouvellement continu et en particulier un examen courageux des conditions de refondation d'une institution qui pour renaitre devra faire la preuve de sa pertinence moderne. Dans un rapport au général de Gaulle sur l'avenir de la France qui date de vingt-cinq ans, le comte de Paris examinait sans complaisance les chances de la monarchie. Reprenant le mot de Bernanos : « Une monarchie sans roi est inconcevable, mais un roi sans peuple monarchique ne l'est pas non plus », il rappelait aussi avec Berdiaeff que le vieux légitimisme est mort qu'il serait vain de courir après sa restauration. Dès lors, il ne restait qu'une voie pour le prince qui ne renonce pas à assumer son héritage, c'était d'inscrire son action au sein même de l'œuvre du général de Gaulle. Un quart de siècle plus tard, prenant en compte toute l'évolution accomplie et en particulier l'alternance politique réalisée - qui a l'avantage immense d'avoir associé aux institutions l'ensemble des formations politiques du pays - la politique capétienne se doit de s'inscrire dans la trajectoire des intérêts et des forces vives du pays dont elle veut assumer le meilleur.

Le comte de Clermont pourrait reprendre à son compte la formule de Louis XI : « Il faut que nous soyons sages selon le temps ». Mais justement, la sagesse veut que le prétendant moderne se saisisse des aspirations de ses contemporains, afin de montrer en acte « ce qu'apporterait la dimension royale à la vie démocratique moderne ». La continuité royale se trouve précisément à un point d'intersection obligé de la tradition et de la modernité. Elle est la condition dynamique de l'unité nécessaire. Les Français en la reconnaissant ne pourraient-ils pas accomplir un progrès décisif ?

Gérard LECLERC

Pour connaître la pensée du comte de Paris :

« L'avenir dure longtemps »

Prix franco 89 F

Henri, comte de Paris.



Les visages de la Monarchie

Il existe sur notre continent une Europe des rois que les Français regardent parfois avec respect, parfois avec l'ironie de ceux qui croient être en avance sur tout le monde : ils ont encore une reine ! Qu'ils sont extravagants ces Anglais ! Une reine ça coûte cher et ça ne sert à rien...

Derrière les apparences mondaines aisément repérables, est-on si sûr de l'inutilité de la fonction symbolique assumée par les têtes couronnées d'Europe ?

Une société politique moderne digne de ce nom doit-elle se réduire fatalement à l'utilité, mieux (ou pire...) à l'efficacité ? Les princes qui règnent mais ne gouvernent pas ne nous rappellent-ils pas que tout ordre politique est un corps et un visage ? La démocratie, critère fondamental de notre modernité, rejoint profondément l'intuition monarchique : des visages d'hommes et de femmes qui se rassemblent en vue de la paix et du bien commun.

Des visages d'hommes et de femmes qui pour ce faire ont droit à la parole (démocratie) et à l'unité (monarchie), pour assurer la cohésion sociale et politique. Pour risquer un jeu de mot, cette unité ne peut se faire qu'avec un chef d'Etat qui n'est pas partie prenante dans les conflits sociaux... d'autant que la magistrature suprême ne peut être de l'ordre de la prise mais de la réception.

L'histoire européenne nous montre que les familles régnantes ont noué un pacte avec le peuple, qui se prolonge aujourd'hui. La magistrature suprême n'a pas pour but l'efficacité mais de veiller à la qualité du débat public. Le chef de l'Etat n'est pas un chef d'entreprise nationale ou un technocrate avisé sur tout, mais le symbole de la démocratie, le symbole du peuple souverain veillant sur

La monarchie une institution révolue ? Il suffit de franchir les mers et les Pyrénées qui nous séparent et nous relient aux monarchies voisines pour constater qu'il n'en est rien.



ses représentants. Certes, les princes ne sont pas plus parfaits que les présidents des républiques, mais incontestablement ils ont une capacité bien plus grande à pacifier la vie politique de leur pays : pour ne citer qu'un exemple, il n'y a pas de rivalité d'ambition entre le premier ministre et le roi - chacun dans ses fonctions respectives étant au service de la chose publique.

La chose publique ! Le véritable enjeu de la république est là. C'est aussi le véritable débat entre république et monarchie. En fait, il vaudrait mieux parler d'un débat entre république et république : l'une faisant le choix d'un président élu au suffrage universel (direct ou indirect), l'autre, celui d'un prince dont la légitimité repose sur un pacte démocratique, lequel assure la continuité de la nation.

Il ne s'agit pas pour autant d'imiter les monarchies d'Europe : la France a une histoire et une culture propres. Mais les monarchies toujours instituées doivent nous mettre en face d'une double question : la première

est la manière dont nous saurons trouver l'équilibre avec notre histoire monarchique et républicaine, afin de préparer un nouvel avenir à la démocratie française. A partir de ce moment là, nous pourrions inventer une nouvelle idée de la république (au sens du bien commun) et simultanément de la monarchie (dans son principe d'unité).

La deuxième question est celle de l'Europe. Une objection est souvent faite aux royalistes : quel intérêt d'instaurer une monarchie démocratique en France, alors que l'union politique de l'Europe est imminente ? C'est une question pertinente mais mal posée car elle se retourne également contre les régimes républicains classiques.

Par ailleurs, cela ne change rien à la présence de monarchies déjà instituées dans le nouvel espace politique européen.

Leur présence nous invite à penser que l'abandon relatif de la souveraineté des vieux États-nations ne doit pas aboutir à une dissolution des diversités nationales. Là encore, l'exis-

tence de princes à la tête d'une dizaine de démocraties (peut-être bientôt la Bulgarie) nous montre que la politique ne correspond pas vraiment à ce à quoi nous voudrions la réduire : une philosophie de la puissance et de l'efficacité au service de la raison économique.

Ici le débat consiste à choisir une Europe sans visage (le « grand marché ») ou bien une Europe politique unie, forte de ses diversités nationales.

Une fois de plus ne faisons pas des monarchies instituées un « modèle » pour reproduire et préserver notre vieille identité européenne. En revanche, qu'elles soient source d'inspiration pour inventer la politique démocratique de demain - le prince Charles d'Angleterre étant à cet égard un bon exemple.

La crise des idéaux collectifs et de la représentation politique, l'absence de partis mobilisateurs, de petits livres rouges, bruns ou verts nous mettent à nu. C'est peut-être alors une chance à saisir pour découvrir en vérité ce que nous sommes : des personnes, d'irréductibles visages sans lesquels la politique se dégrade en économie de l'image (le look !) du chiffre (80% de bacheliers...) et des oracles modernes que sont les sondages.

En cette fin de XXème siècle, celui qui est roi ou celui qui veut le devenir à un projet tout tracé : il est le mieux placé pour briser la clôture infernale du professionnalisme politique et du technocratisme. Pour le service de la république une et indivisible, il est le mieux placé pour inspirer le renouveau du débat démocratique.

Si nous voulons retrouver confiance en la politique : images ou visages, il faudra choisir !

François BOURDIN

L'Est réclame ses rois

Qui l'eût cru ? La chute du communisme a réveillé à l'Est le sentiment monarchique.



■ Des milliers de personnes dans les rues de Sofia réclament le roi Siméon.

promission. Quel crédit apporter en effet aux dirigeants actuels qui ne seront jamais que des communistes plus ou moins reconvertis, endossant sans scrupules les habits neufs de la perestroïka ? Seuls les rois, au-dessus de tout soupçon, pourraient demain apparaître comme des recours, des arbitres, des fédérateurs.

Chaque jour, la monarchie gagne du terrain dans les esprits. Quelques exemples ? Il faut avoir assisté au retour triomphal de la princesse Marie-Louise de Bulgarie - sœur du roi Siméon II - après quarante-cinq années d'exil, pour mesurer tout l'espoir que représente la monarchie bulgare. Des centaines de milliers de personnes sont alors descendues dans la rue, brandissant des photos ou des portraits, scandant à l'infini le nom du roi en réclamant son retour... La visite touristique de la princesse prit vite des allures de plébiscite. Elle créa dans le même temps un choc émotionnel, et nul à Sofia n'écarterait plus l'hypothèse d'une « solution à l'espagnole ». La rue étant assez largement acquise au roi, le parlement, où dominent les socialistes ex-communistes, doit composer : le 5 juin dernier, les députés ont annulé le projet de référendum prévu sur la forme future du régime, monarchie

ou république. Ce référendum prématuré, alors que le pays est encore aux mains des communistes, aurait été un échec dramatique pour l'avenir. Et si l'on en croit les derniers sondages, le roi Siméon apparaît loin devant tous les leaders politiques bulgares, qu'ils soient de l'union démocratique ou du parti socialiste.

En Roumanie, on a pu également mesurer la popularité grandissante du dernier roi, Michel Ier, renversé en 1947. Aux cris de « Regele in tara, Iliescu afara » (le roi au pays, Iliescu dehors), des milliers de manifestants ont célébré à leur manière l'anniversaire de la royauté le 10 mai et qui fut autrefois jour de fête nationale. A Bucarest, à Cluj, et dans d'autres villes du pays, les appels de Doinea Cornéa en faveur du roi trouvent un écho toujours plus fort. L'expulsion manu militari du roi, en décembre dernier, n'a pas peu contribué à renforcer son image. Certains avaient alors découvert son existence, et d'autres, parmi les étudiants et les intellectuels notamment, avaient pu mesurer les limites du discours pseudo-démocratique des Iliescu et Roman. En l'absence de tout autre leader crédible dans l'opposition, et malgré une propagande communiste qui a lobotomisé le peuple roumain et

sa connaissance de l'Histoire, le roi est propulsé sur le devant de la scène. Imperceptiblement, il gagne chaque jour des ralliements dont celui, semble-t-il, du ministre de l'Industrie, le très célèbre général Stanculescu.

Il convient aussi d'évoquer la Russie où les onze partis monarchistes viennent d'élire deux régents - Arkday Bugayev, et Alexei Brumel (chef du Parti National Monarchiste Russe) - en attendant le retour du prétendant, le grand-duc Wladimir Kirilovitch. Les militants monarchistes, défiant régulièrement le pouvoir central, manifestent avec des drapeaux rouge-blanc-bleu, des portraits de Nicolas II, ou des uniformes sortis tout droit de l'époque tsariste. Certains d'entre eux viennent cependant grossir les rangs du mouvement Pamiat, pan-russe, nationaliste, et orthodoxe. Un phénomène identique agite aujourd'hui la Serbie, au cœur d'une Yougoslavie au bord de l'éclatement. Tchetniks, nationalistes pan-serbes, partisans des Karageorges, mais plus encore de la Grande Serbie, veulent en découdre avec leurs ennemis Croates et menacent directement le fragile équilibre yougoslave.

Paradoxalement, les prétendants royaux seraient un utile rempart contre ces débordements nationalistes. Incarnant par leur légitimité historique l'identité de la nation, ils pourraient empêcher toute dérive nationaliste. Ils permettraient enfin l'affirmation démocratique du sentiment national, la réconciliation consensuelle des peuples, conditions essentielles de la reconstruction politique et économique, comme de l'entrée dans le concert européen.

Stéphane BERN

NDLR : Stéphane Bern est l'auteur du livre *Les Couronnes de l'Exil* paru aux éditions Balland. Ce livre est disponible à notre service librairie au prix franco de 130 F et nous en recommandons vivement la lecture.

«Royaliste» soumis à la question

■ Qu'est-ce que la Nouvelle Action Royaliste ?

La Nouvelle Action Royaliste est un mouvement politique qui rassemble des hommes et des femmes qui pensent que la monarchie héréditaire serait la forme institutionnelle qui conviendrait le mieux à notre pays. En effet ce régime améliorerait les institutions actuelles en mettant la fonction du chef de l'État à l'abri des luttes partisans et lui donnerait la durée et l'ampleur de vue nécessaires pour assurer la réalisation des projets à long terme de la politique nationale. Cette conviction commune les a amenés à se regrouper pour mener une action concertée en vue de populariser cette idée.

■ **Votre idée monarchique est séduisante, mais pourquoi diable vous obstenez-vous à préconiser la transmission héréditaire du pouvoir ? Un monarque républicain suffirait et serait plus facilement accepté que cette idée d'hérédité qui, de plus, risque d'amener au pouvoir le dernier des imbéciles.**

Le principe de la transmission héréditaire du pouvoir constitue la garantie la plus solide qui soit de l'indépendance du chef de l'État, de la continuité du projet de la nation et de l'arbitrage entre les différents groupes qui la composent. Pour le démontrer il suffit de s'appuyer sur l'exemple des monarchies européennes et de souligner les risques que font courir à l'unité du pays et à l'État notre « monarchie élective » : démagogie, sacrifice des intérêts du pays au profit d'une politique partisane, position de concurrence entre le chef de l'État et son Premier ministre.

Certes l'hérédité ne garantit pas l'intelligence politique, mais l'élection non plus : on peut être à la fois un habile chef de parti et un homme d'État catastrophique. Quand aux compétences elles s'acquièrent avec l'expérience : le fils d'un roi, préparé de longue date à sa future fonction, a plus de chances de les acquérir que tout autre. D'autre part les institutions monarchiques sont faites pour pallier les faiblesses humaines. L'exemple des Capétiens qui n'ont pas tous été des gens brillants est là pour le montrer : le bilan de 1000 ans de leur dynastie est tout de même globalement positif !

Très nombreux sont les lecteurs qui, grâce à ce journal, découvrent aujourd'hui l'existence des royalistes. Ils se posent tout naturellement un certain nombre de questions à notre sujet auxquelles les articles de ce numéro n'ont pas pu apporter de réponses. Nous avons ici essayé de combler cette carence.



■ **La vente du dimanche sur les marchés : une bonne méthode pour faire connaître les royalistes.**

■ **Même si l'instauration d'une monarchie héréditaire en France était souhaitable, pensez-vous que les Français soient susceptibles de l'accepter et à quoi servent exactement les royalistes ?**

Pour que cette idée séduisante puisse devenir réalité il faudra en effet qu'une majorité de Français le souhaite ! Or ce n'est pas le cas aujourd'hui même si ils sont déjà assez nombreux à le vouloir (17 % selon un sondage IPSOS) et si l'image de la royauté a beaucoup progressé dans l'opinion publique ces dernières années. Mais beaucoup de blocages demeurent encore dans les esprits. Le rôle des royalistes est donc simple : il est de faire disparaître ces blocages en particulier auprès de tous ceux qui contribuent à façonner l'opinion publique (media, enseignants, intellectuels, classe politique).

■ **Vous prétendez réconcilier la monarchie avec la tradition républicaine et démocratique de la France. C'est vouloir marier l'eau et le feu et totalement contradictoire.**

Nous vous dirons tout d'abord que les termes de république et de démocratie peuvent être aussi contradictoires : pensez-vous que les Républiques populaires des pays de l'Est aient été réellement démocratiques ? Si nous parlons de la

sérieux. Etre royaliste c'est aussi avoir un certain nombre d'idées-force qui déterminent nos choix.

■ **Quelle est votre position face au racisme et aux problèmes que posent les immigrés ?**

La première phrase de la « Déclaration fondamentale » que doit signer tout adhérent de la N.A.R. est « le combat de la N.A.R. est un combat pour l'homme ». C'est dire si nous sommes hostiles à toute forme de racisme. Dès notre fondation en 1971, nous n'avons cessé de dénoncer les nostalgiques du racisme en particulier les tenants de la Nouvelle Droite contre lesquels nous avons mené, presque seuls, une vigoureuse campagne. Ce combat n'a pas cessé depuis, en particulier contre les thèses du Front National.

Quant aux immigrés, il convient d'abord de poser clairement les données du problème : d'une part cela fait quinze ans que le flot migratoire est pratiquement arrêté, d'autre part les immigrés actuellement en France y resteront dans leur grande majorité, enfin leurs enfants ne sont plus des immigrés. Nous pensons alors qu'il faut privilégier tous les moyens qui leur permettront à eux et à leurs enfants de s'intégrer pleinement à notre société. Le droit de vote aux élections locales serait un facteur d'intégration indéniable surtout pour les générations les plus jeunes. Notre pays n'a pas à craindre une telle intégration, la France a toujours été depuis ses origines une terre de mélange et d'accueil et les nouveaux apports sont un enrichissement et une chance pour elle.

Le seul véritable problème qui se pose n'est pas directement lié à l'immigration, c'est celui de la renaissance de classes sociales défavorisées et exclues de notre société, enfermées dans des ghettos aux portes de nos cités. Et ce n'est pas à coup de slogans racistes qu'on le résoudra !

■ **Que pensez-vous de l'Europe de 1993 et êtes-vous partisan de la supranationalité ?**

Il faut soigneusement se garder des illusions répandues sur le grand marché de 1992 : d'abord parce que les États ont déjà annoncé, à la suite de l'Acte unique, qu'ils préserveraient leurs intérêts, ensuite parce que les harmonisations

prévues (fiscales notamment) sont très difficiles à réaliser et se traduiront par un surcroît de bureaucratie, enfin et surtout parce que ce grand marché verra se développer une concurrence impitoyable entre les nationaux et entre les groupes économiques. Le marché unique n'annonce pas une fusion paisible mais une guerre de tous les instants. C'est dire que la question de la supranationalité nous paraît totalement irréaliste.

■ **Vous avez fait voter pour François Mitterrand en 1981 et en 1988. N'est-ce pas la preuve que vous êtes des royalistes de gauche, infodés au Parti socialiste, au même titre qu'il existe des royalistes de droite proches de Le Pen ?**

Nous avons toujours refusé cette étiquette de « royaliste de gauche » qui nous est parfois attribuée sous le prétexte que nous avons le souci de la justice sociale, de la liberté et de la démocratie. Or ces soucis devraient être ceux de tous les royalistes fidèles à l'esprit de la monarchie capétienne. En ce qui concerne ceux qui récusent ces notions nous ne les qualifions pas de « royalistes de droite » mais nous préférons dire qu'il s'agit d'une frange monarchique de l'extrême-droite, ce qui n'est pas pareil... Si nous étions de « gauche » nous aurions systématiquement apporté nos suffrages au Parti Socialiste ce qui n'a jamais été le cas.

Quand à notre soutien à François Mitterrand, il va à l'homme qui a démontré au cours de son premier septennat son sens de l'État, son souci de la justice et de la défense de l'indépendance du pays. Il a su également se libérer de l'emprise de la coalition partisane qui l'avait porté au pouvoir (en particulier du Parti Socialiste) et manifesté sa volonté de rassembler autour de lui l'ensemble des Français. Dans le cadre imparfait, parce que non pleinement monarchique, des institutions actuelles il remplit son rôle d'une manière qui ne peut que nous satisfaire.

■ **Vous venez d'adhérer à « France Unie », rassemblement de la majorité présidentielle présidé par Jean-Pierre Soisson. Que vont faire des royalistes dans cette galère... ?**

En adhérant à « France Unie » nous sommes logiques avec nous-mêmes : depuis 1981 nous réclamons que s'orga-



■ **Le stand de la N.A.R. au rassemblement anti-raciste de Rouen.**

niser et se regroupe l'électorat qui, sans être socialiste ou communiste, a soutenu François Mitterrand. L'entreprise de Jean-Pierre Soisson manifeste cette ambition et nous n'avons donc pas hésité à répondre à son invitation et à le rejoindre. Mais il est pour nous très clair que ce rassemblement n'aurait aucun avenir s'il ne consistait qu'en un syndicat de notables plus soucieux de pratiques politiciennes que de défendre le chef de l'État et son projet. Si cela était malheureusement le cas nous en tirerions les conséquences.

■ **Quels sont vos moyens pour faire connaître vos idées ?**

Nous disposons de plusieurs publications. A côté de notre bimensuel « Royaliste » qui est diffusé dans les kiosques, nous avons deux revues trimestrielles. La première, « Cité », se veut un organe de réflexion sur les grands problèmes de notre société. Elle fait largement appel à des collaborations extérieures à notre mouvement. Le dernier numéro, par exemple, qui était consacré à l'immigration rassemblait des contributions de Gérard Noiriel, Michel Hanoun, Jean-Claude Barreau et Harlem Désir. La deuxième, le « Lys Rouge » est plus spécialement consacrée à l'histoire du royalisme, aux études sur les monarchies étrangères ou parfois aux débats et polémiques avec nos lecteurs. Parallèle-

ment nous avons aussi un service minitel (non opérationnel en ce moment pour cause de réorganisation) grâce auquel il est possible de nous interroger et qui, depuis quatre ans, a répondu à des milliers de questions ! En outre, nous éditons assez régulièrement des livres et brochures diverses.

■ **D'une manière pratique comment fonctionne votre mouvement et comment peut-on vous aider ?**

Il y a trois niveaux de responsabilités au sein de la N.A.R. Chaque année l'ensemble de nos adhérents, réunis en congrès, définit la ligne politique générale du mouvement ainsi que nos positions sur les problèmes importants du moment. Un conseil national (d'une vingtaine de membres) élu par les adhérents se réunit plusieurs fois par an afin de décider de la mise en pratique de la ligne définie par le congrès. Enfin un Comité directeur, élu par le Conseil national, assure la direction courante de la N.A.R. et sa gestion.

Sur le terrain, des « délégués » sont chargés à la fois de représenter notre mouvement au plan local et d'animer les activités des adhérents dans leur département.

Pour nous aider il faut d'abord nous apporter votre adhésion. Celle-ci nous assure à la fois nos moyens matériels d'existence et ceux nécessaires à notre action. Ensuite il faut accepter de consacrer une part de son temps afin de contribuer au développement de notre influence. Les tâches à accomplir sont nombreuses et variées et chacun peut trouver sa place dans notre mouvement et s'y rendre utile. Si tous ceux qui sont convaincus de la nécessité de la monarchie acceptaient cette petite contrainte, notre travail avancerait à pas de géant !

■ **Vous venez de fêter le 20ème anniversaire de votre mouvement. Quels résultats positifs a eu votre action depuis 20 ans ?**

En 1971, le royalisme n'était plus qu'un groupuscule d'extrême droite, coupé des réalités et de toute réflexion intellectuelle, enfermé dans un véritable ghetto politique. Aujourd'hui, la tradition royaliste est reconnue et acceptée tant par la classe politique que par le monde intellectuel. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la liste de nos invités à nos conférences hebdomadaires des « mercredis de la NAR » ou des personnes interrogées dans notre journal. Les royalistes sont à nouveau présents dans la vie politique, en particulier aux élections. Trois dirigeants de la N.A.R. siègent au Conseil Economique et Social et nos élus locaux travaillent concrètement au sein d'équipes municipales. Il nous reste sans doute beaucoup à faire mais le trajet parcouru est déjà impressionnant.

Faire connaissance

A fin de nous mieux connaître nous vous proposons de profiter d'une offre exceptionnelle, qui sans aucun engagement de votre part, vous permettra de vous informer plus complètement.

Nous vous offrons :

— un abonnement de trois mois à « Royaliste »,

— une brochure de présentation : « Connaissiez-vous les royalistes d'aujourd'hui ? »,

— un livre de Bertrand Renouvin : « La République au roi dormant », synthèse sur l'histoire du royalisme, sa place dans la société d'aujourd'hui, ses perspectives d'avenir,

— une documentation complète sur la N.A.R., ses activités, ses publications.

Le tout, qui représente une valeur de 229 F, vous est proposé pour 90 F seulement. En dernière page de ce journal vous trouverez le bulletin-réponse qui vous permettra de bénéficier de cette offre exceptionnelle.

« Royaliste » reprendra sa parution bimensuelle normale le 23 septembre et vous pourrez le trouver en vente dans les principaux kiosques et dans les Maisons de la Presse.

Aujourd'hui la monarchie pour couronner la démocratie...

Qui oserait encore prétendre que la monarchie est un régime du passé, une idée dépassée ? Regardons autour de nous et même chez nous : la monarchie est présente, vivante, concrète.

Une réalité présente

L'Europe dont on parle, c'est aussi une Europe de reines et de rois : en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, dans l'Europe du Nord, des monarchies incontestablement populaires incarnent l'identité nationale, préservent l'unité du pays, garantissent la démocratie. Autant de pouvoirs essentiels, qui s'exercent en harmonie avec des sociétés très différentes par leurs religions, leurs mentalités, leurs activités. Aujourd'hui, dans l'Europe de l'Est libérée, la solution monarchique est envisagée.

En France aussi, la monarchie est déjà une réalité largement esquissée. Pour décrire notre Constitution, beaucoup emploient les termes de « monarchie présidentielle » ou de « monarchie élective ». Il faut prendre ces termes au sérieux. La tradition monarchique en France, c'est la triple volonté de l'arbitrage, de la continuité de l'action politique et de l'indépendance du chef de l'Etat. Ces trois principes sont déjà inscrits dans la constitution de la 5ème République, qui est monarchique dans son esprit et parfois dans sa pratique - dès lors que son président a le souci de l'unité de la nation.

Une pensée vivante

En France, il n'y a pas de véritable monarchie sans royauté, c'est à dire sans tradition vivante et incarnée par une lignée de princes qui sont, de père en fils, voués au service de l'Etat et de l'ensemble du pays. Ainsi le comte de Paris, héritier d'une famille capétienne qui a commencé son oeuvre voici mille ans : dans la fidélité à cette tradition, le chef de la Maison de France n'a cessé de développer une pensée moderne, dans un dialogue permanent avec l'ensemble des familles politiques et des forces sociales de notre pays. Son souci primordial est que se renoue un dialogue permanent entre le pouvoir politique et l'ensemble des citoyens, dans le cadre d'une démocratie élargie et approfondie que viendrait équilibrer un pouvoir arbitral.

Un projet concret

En accord avec les exigences de notre temps, l'instauration dans notre pays d'une monarchie moderne permettrait à la fois :

- ♦ de prolonger ce qui est seulement esquissé par les institutions actuelles, d'accomplir pleinement ce qui est inscrit dans la Constitution : une totale indépendance du chef de l'Etat par rapport aux partis et aux groupes de pression, une continuité réelle quant aux tâches essentielles du pouvoir politique, un arbitrage assuré par un chef de l'Etat qui ne serait plus l'élu des uns contre les autres mais le symbole de l'unité de la nation.

- ♦ de résoudre les contradictions et de compenser les déséquilibres de la 5ème République qui tiennent à l'inévitable rivalité entre le président et le premier ministre et à l'affaiblissement des droits du parlement. La monarchie représente la seule garantie dans le long terme de la solidité et de la cohérence de l'édifice institutionnel.

- ♦ de poser les conditions permanentes de la justice et de la liberté. Dans un pays encore menacé par l'extrémisme, la monarchie serait, comme chez nos voisins européens, l'ultime recours contre les tentations autoritaires et totalitaires. Dans un pays gravement touché par les processus de ségrégation et d'exclusion sociale, la monarchie, indépendante par nature des puissances d'argent, pourrait mieux faire prévaloir l'exigence de solidarité.

La monarchie, nous la souhaitons pour couronner la démocratie politique, économique et sociale, pour symboliser l'unité nationale dans le respect de la liberté de chaque citoyen et des diversités religieuses, culturelles, régionales et locales.

Mais la monarchie, ce sont les citoyens qui en décideront librement, par le suffrage universel. C'est cette possibilité que la Nouvelle Action royaliste entend présenter aux Français, par sa réflexion et par son action, par sa presse et par sa participation aux débats et aux combats de notre temps.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Date de naissance:

Profession:

Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part l'offre exceptionnelle (décrite en page 15) comportant un abonnement de trois mois, deux livres, une brochure et une documentation. Le tout d'une valeur de 229 F **pour 90 F seulement.**

Règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
C.C.P. 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Le jeu de la France - p. 3 : Contre la faillite sociale - p. 4 : On demande de l'audace - p. 5 : La révolution impossible - p. 6 : Gouverner autrement - p. 7 : Je t'aime, moi non plus - Microfacisme - p. 8/9 : Entretien avec le Comte de Clermont - p. 10 : La 5ème selon Mitterrand - p. 11 : La continuité royale - p. 12 : Les visages de la monarchie - p. 13 : L'Est réclame ses rois - p. 14/15 : «Royaliste» soumis à la question.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France